

Ecrit par le 22 juillet 2024

Bureaucratie : une transition énergétique en mode usine à gaz



La commune de [Mérindol](#) va se doter d'une centrale photovoltaïque capable d'alimenter pour partie les besoins en électricité de ses habitants. Ce projet ne peut qu'être salué et encouragé. Mais avant que cette centrale puisse délivrer ses premiers watts il faudra attendre 3 ou 4 ans, si tout se passe bien ! Pourquoi autant de temps face à ce qu'on qualifie aujourd'hui d'urgence climatique ?

Philippe Batoux, maire de cette commune de 2 000 habitants du Luberon, est optimiste et volontaire. Ce projet d'installation d'une centrale photovoltaïque c'est son idée. Il ne fait qu'ailleurs que se conformer au [schéma de cohérence territorial \(SCoT\) du bassin de vie Cavailon, Coustellet, L'Isle-sur-la-Sorgue](#) s'est fixé pour objectif d'être, dans 30 ans, autosuffisante en électricité. Mais ça c'est sur le papier, dans la réalité c'est plus compliqué, beaucoup plus compliqué et surtout long, très long. Certes, le maire de

Ecrit par le 22 juillet 2024

Mérindol n'a pas choisi la facilité en souhaitant que ce projet soit coopératif et citoyen, mais quand même. Entre les consultations préalables, les études de faisabilité, les études sur le choix du site, les études d'impacts sur l'environnement, sur les risques d'inondations, les démarches liées aux autorisations administratives, les négociations avec le propriétaire du terrain, le montage juridique et financier, la négociation avec les banques, le dépôt du permis de construire, l'appel d'offres pour la construction (liste non exhaustive) c'est un vrai parcours du combattant. On voudrait décourager ce type d'initiative on ne s'y prendrait pas autrement.

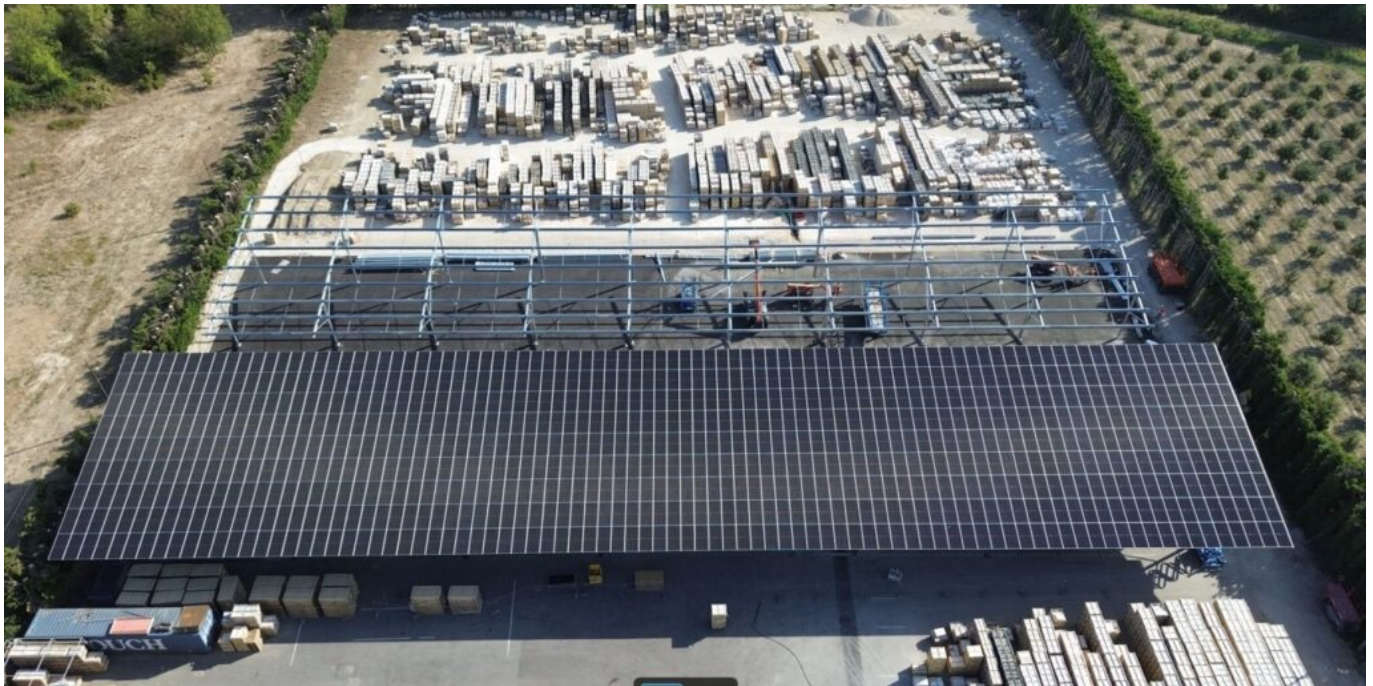
Face à cette lourdeur administrative et bureaucratique, l'état a pris conscience de la nécessité d'accélérer le processus

La mairie a dû s'entourer d'une expertise extérieure pour les accompagner sur ce véritable chemin de Damas. Face à cette lourdeur administrative et bureaucratique, dont la France peut sans doute se targuer d'être le maître étalon, l'état a pris conscience de la nécessité d'accélérer le processus en faisant voter, en mars dernier, une loi (loi d'accélération des énergies renouvelables). Dans les nombreuses dispositions de ce texte, il est notamment demandé aux mairies de lister tous les lieux pouvant « facilement » devenir des sites de production. Les informations sont ensuite traitées par une commission départementale qui transmet ensuite ses conclusions au préfet pour action. Il semblerait qu'à vouloir simplifier et fluidifier il se pourrait bien qu'on y ait ajouté une couche de plus à notre fameux mille feuilles.

La bureaucratie reste, en France, et plus que jamais, une forteresse imprenable.

Avignon : Melvan veut rendre les énergies renouvelables irrésistibles

Ecrit par le 22 juillet 2024



L'entreprise française [Melvan](#) a été fondée en 2019 par trois hommes issus du secteur de l'énergie renouvelable : [Laurent Albuissou](#), [Sébastien Dubois](#), et [Pierre-Yves Barbier](#). Tous trois ont un objectif commun : proposer une alternative aux énergies fossiles qui soit compétitive, fiable et locale.

Forts d'une expérience de plus de 25 ans dans le secteur des énergies renouvelables, les trois fondateurs de Melvan, Laurent Albuissou, Sébastien Dubois et Pierre-Yves Barbier, ont décidé il y a quelques années de récupérer leur liberté entrepreneuriale, partant du constat qu'il y avait eu énormément de concentrations dans ce secteur, de très gros groupes s'étaient formés, par fusions ou par acquisitions. « On a remarqué qu'il ne restait plus beaucoup de petits acteurs un peu agiles, entreprenants, et français par ailleurs, dans ce secteur d'activité », explique Pierre-Yves Barbier, basé à Avignon.

Ainsi, après avoir tous les trois occupé des fonctions assez importantes dans de grands groupes français et internationaux, et après avoir été acteurs de l'émergence du secteur au début des années 2000 et spectateur de son évolution depuis, ils ont créé l'entreprise Melvan en 2019.

Une entreprise de taille moyenne

Si Melvan est une entreprise relativement récente dans le paysage énergétique renouvelable français, les personnes qui la composent, elles, travaillent dans ce secteur d'activité depuis longtemps. Au départ, ils étaient seulement trois, aujourd'hui, l'entreprise française embauche une trentaine de salariés, et devrait atteindre 50 employés d'ici deux ans.

Les trois fondateurs avaient à cœur de créer quelque chose de français et de taille moyenne, mais ils

Ecrit par le 22 juillet 2024

n'ont pas volonté à faire de Melvan un mastodonte dans son domaine. « On ne veut pas retrouver ce qu'on a volontairement quitté, on veut rester une PME », affirme Pierre-Yves Barbier. Parfois, être plus petit à du bon puisque la taille de Melvan lui permet de travailler sur des secteurs d'activités auxquels les gros ne s'adressent pas forcément et donc de traiter de gros dossiers, comme des plus petits.

Une entreprise qui mise sur ses valeurs

Qui dit peu de salarié dit plus grande proximité. C'est d'ailleurs l'une des valeurs principales que Melvan met en avant parmi d'autres comme l'indépendance, la diversité, l'audace, mais aussi le plaisir. « On a effectué un gros travail sur la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises), sur les sujets de valeur et d'intentionnalité », développe le cofondateur avignonnais.

Ainsi, Melvan se veut une entreprise moderne avec beaucoup de flexibilité. « Notre objectif est de fédérer des personnes qui ont envie d'une aventure professionnelle un peu différente, plus dynamique, plus originale », poursuit-il.

Un projet né il y a quatre ans

En 2019, les trois fondateurs de Melvan ont décidé de créer l'entreprise avec leurs fonds propres. Ils ont donc fait plusieurs levées de fonds participatives, auxquelles n'importe qui, qui souhaite que son épargne soit dirigée vers la transition énergétique et vers les entreprises qui développent des projets vertueux sur le territoire français, puisse participer.

« On a fait le choix de financer notre activité par de l'endettement. »

Pierre-Yves Barbier

En 18 mois, Laurent, Sébastien et Pierre-Yves ont levé plus de 9 millions d'euros, ce qui représente environ 5000 personnes qui ont participé. Tous les ans, les trois fondateurs versent un intérêt à ces personnes dans le but de les rembourser.

Locataire du terrain mais propriétaire des équipements

Le rôle de Melvan est d'identifier des sites, de faire les études nécessaires, d'avoir les autorisations, et de discuter d'une location des emplacements avec les propriétaires de ces sites. Par exemple, si quelqu'un a une ancienne vigne désaffectée, et qui a donc 4 hectares de foncier pollués qui ne servent à rien, Melvan peut lui proposer de la louer pendant 30 ou 40 ans. Il y a donc une relation bailleur/locataire qui s'installe, Melvan verse un loyer au propriétaire du terrain tous les ans.

Pour ce qui est des équipements installés sur ledit terrain qui produisent l'énergie, c'est Melvan qui en est propriétaire. « On gagne notre vie en vendant l'énergie qui est produite par nos centrales voltaïques,

Ecrit par le 22 juillet 2024

nos clients sont ceux qui consomment de l'énergie », explique Pierre-Yves. Melvan est donc un producteur d'énergie, mais ne fait pas d'installation pour les particuliers ou les industriels.

Les projets en Vaucluse

Ayant une agence à Avignon, c'est tout naturellement que Melvan s'est positionné sur des projets vauclusiens, avec le soutien de [Vaucluse Provence Attractivité](#). À Avignon, l'entreprise est lauréate d'un appel d'offre lancé par le Grand Avignon, qui vise à identifier et à sélectionner un opérateur qui va s'occuper du développement, du financement, de la construction et de l'exploitation d'ombrières photovoltaïques installées sur le parking relais d'Agroparc.



Une fois les ombrières installées, le parking relais d'Agroparc devrait ressembler à ça. ©Héliowatt SAS

Ecrit par le 22 juillet 2024

Toujours à Avignon, près de l'aéroport, des ombrières sont en cours d'installation sur des zones de stockage d'un grossiste qui fait des pierres naturelles, Natural Rock Distribution. C'est le premier projet qui sort officiellement de terre à Avignon, qui a représenté 2 millions d'euros d'investissement et dont le chantier devrait bientôt s'achever. Melvan a également déposé un dossier à Bollène qui est en cours d'instruction.

« Voir nos projets sortir enfin de terre après avoir passé toute la phase de réglementation, c'est gratifiant. On a boulé la boucle en réussissant à passer toutes les étapes de création d'entreprise, développement d'entreprise, recrutement, prospection, structuration juridique, financement, etc. Le prochain enjeu est la gestion de la production. »

Pierre-Yves Barbier

Les développeurs territoriaux de Melvan essayent de déterminer les meilleurs endroits pour implanter les projets, tout en prenant en compte les nombreuses contraintes environnementales, topographiques, paysagères, sociales ou sociétales, mais aussi les contraintes de raccordement, de gisement, d'accès et d'urbanisme.

Ecrit par le 22 juillet 2024



Chantier sur les zones de stockage de Natural Rock Distribution à Avignon. ©Melvan

L'énergie verte est de plus en plus attractive

C'est à partir des années 2016-2020, et surtout plus récemment avec l'envolée des prix de l'énergie, que des personnes et organismes autres que l'État ont manifesté un intérêt certain pour l'énergie verte. Ainsi, le contexte réglementaire s'est adapté à cet engouement.

Aujourd'hui, l'énergie verte présente de nombreux points positifs : l'énergie est locale, donc ça génère de la fiscalité locale et de l'emploi local, l'énergie est décarbonée, l'énergie est compétitive et son prix est stable puisqu'il est indépendant du pétrole (il peut augmenter légèrement, entre 1% et 2% par an, en fonction de l'inflation). Ainsi, les énergies renouvelables deviennent de plus en plus attractives et irrésistibles, telle est l'ambition de Melvan.

Une nouvelle obligation réglementaire pour les propriétaires de parking

Écrit par le 22 juillet 2024

Les énergies renouvelables ont le vent en poupe. Aujourd'hui, la décarbonation est devenu un enjeu national, mais aussi mondial. C'est pourquoi la [Loi accélération EnR](#) a été créée. L'article 40 de cette loi impose l'obligation d'équiper en ombrières photovoltaïques les parkings extérieurs de plus de 1500 m², sur au moins la moitié de leur surface. Une amende entre 20 000 et 40 000 euros par an est encouru par les propriétaires en cas de méconnaissance de cette obligation.

Pour les parkings de plus de 10 000 m², les ombrières doivent être installées avant le 1^{er} juillet 2026, et pour les parkings entre 1500 m² et 10 000 m², avant le 1^{er} juillet 2028. « Au vu des délais requis, entre la réglementation et la construction, il vaut mieux entamer les démarches dès que possible », conseille Pierre-Yves Barbier. En effet, cela peut prendre entre 18 et 24 mois pour les projets les plus courts, et jusqu'à 48 ou 60 mois pour les plus longs.



Pierre-Yves Barbier, cofondateur de Melvan et directeur général de l'agence d'Avignon.

Les Sorgues du Comtat en route pour une flotte de bus 100% propre

Ecrit par le 22 juillet 2024



La communauté d'agglomération [Les Sorgues du Comtat](#) vient de présenter un bus à hydrogène en phase de test et mis à disposition par la société Solaris. Un premier pas vers une potentielle flotte 100% propre. Les usagers de la ligne 1 'Sorg'en bus' sont invités à effectuer un voyage gratuitement ce samedi 13 mai.

Le projet 'H2 Vaucluse' a pour objectif le déploiement d'un écosystème hydrogène pour amorcer la décarbonation des usages tels que les ramassage des déchets, le transport de marchandises et la logistique, ainsi que le transport en commun et l'industrie à l'échelle du département. Un projet dans lequel les Sorgues du Comtat sont engagées, ainsi que d'autres partenaires tels que le [Grand Avignon](#), la société [Hynoé](#), le [Sidomra](#), et [Distrigaz Provence](#), et qui est soutenu par le Département de Vaucluse, la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, ainsi que par Vaucluse Provence Attractivité.

Dans ce cadre, la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat a décidé de se porter sur la mobilité et de faire le test d'un bus à hydrogène ce samedi afin d'avoir les retours des Sorguais et de les sensibiliser sur cette énergie pour le transport public. « Les Sorgues du Comtat sont connues pour aimer

Écrit par le 22 juillet 2024

relever les défis, affirme [Christian Gros](#), président de l'agglomération. On a initié avec Hynoé et le Grand Avignon le projet H2 Vaucluse pour développer les énergies vertes au niveau des transports en commun, mais aussi de l'industrie. »



De gauche à droite : Bénédicte Martin (vice-présidente de la Région Sud), Joël Guin (président du Grand Avignon), Jérôme Mouret (président de Voyages Arnaud), Flavien Pasquet (directeur développement Hynoé), Christian Gros (président des Sorgues du Comtat), Thierry Lagneau (maire de Sorgues). ©Vanessa Arnal

Développer les véhicules de demain

Avec cette initiative, les Sorgues du Comtat montrent l'exemple en se penchant sur la question de la transition écologique et des énergies renouvelables. « Ensemble, nous avons la volonté de multiplier par trois l'utilisation des énergies renouvelables, explique Joël Guin, président du Grand Avignon. S'extraire du pétrole est devenu une nécessité. » Une utilisation plus poussée des énergies vertes permettrait non

Ecrit par le 22 juillet 2024

seulement d'améliorer considérablement la qualité de l'environnement des Vauclusiens, mais elle permettrait également de réduire les montants des factures d'énergie.

Ainsi, le bus à hydrogène, qui n'émet pas de particules fines, pourrait constituer un premier pas vers une flotte 100% propre. « L'objectif est de décarboner les véhicules et d'utiliser l'hydrogène pour développer les véhicules de demain », ajoute [Flavien Pasquet](#), directeur développement Hynoé, société de production d'hydrogène.

Pourquoi utiliser de l'hydrogène ?

Plusieurs arguments se placent en faveur de l'utilisation de l'hydrogène. Tout d'abord, l'autonomie d'un véhicule à hydrogène est supérieur à celui d'un véhicule électrique. La conduite sans particules fines est également un argument incontestable. Aussi, le ravitaillement complet d'un véhicule à hydrogène se fait en moyenne entre 8 et 15 minutes, contre plusieurs heures pour un véhicule électrique.

Le bus à hydrogène est également complètement silencieux, comme en ont pu en attester les acteurs du projet qui l'ont testé en avant-première ce vendredi 12 mai. Le système à hydrogène rend le voyage fluide et plus agréable qu'à bord d'un bus classique. Le bus est mis à disposition par la société [Solaris](#), leader en Europe dans la production d'autobus zéro émission et d'autobus H2, mais aussi 4^e constructeur européen dans toutes les énergies (électrique, H2, diesel, gaz, hybride, trolley).

En favorisant les énergies vertes, les Sorgues du Comtat ont pour objectif d'ici 2050 de réduire les gaz à effet de serre de 75%, d'avoir une autonomie énergétique de 100% et de réduire la consommation d'énergie finale de 30%. Le projet 'H2 Vaucluse' projette de produire jusqu'à 2 400 kg d'hydrogène par jour, et ainsi éviter jusqu'à 11 000 tonnes de CO2 par an.

Test du bus à hydrogène

Ce samedi 13 mai, les Sorguais usagers de la ligne 1 'Sorg'en bus', pourront expérimenter gratuitement, à titre exceptionnel, un voyage à bord du bus à hydrogène entre 6h45 et 19h22.

À l'issue de leur voyage, les usagers pourront partager leur avis. Si l'expérience s'avère prometteuse, les Sorgues du Comtat envisageront de développer une flotte 100% propre.

L'Isle-sur-la-Sorgue inaugure la centrale

Ecrit par le 22 juillet 2024

solaire des Calottes



À la fin de l'année 2022, 8 127 modules photovoltaïques ont été installés sur 4,5 hectares aux Calottes, au sein du hameau Saint-Antoine qui fait partie de l'Isle-sur-la-Sorgue. Cette nouvelle centrale va être inaugurée demain, le mardi 18 avril.

1 602. C'est le nombre de tonnes de CO2 que permet d'éviter la nouvelle centrale solaire des Calottes. D'une puissance totale de 4 347 kWc grâce à ces 8 127 modules photovoltaïques installés sur 4,5 hectares, elle fournit une production annuelle d'électricité qui correspond à une consommation équivalente à 3 107 habitants. Les travaux de construction, portés par la société montpelliéraine [VALECO](#), ont été initiés en décembre 2021 et se sont achevés à l'automne 2022.

Depuis 2019, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue est engagée dans le déploiement d'équipements de production d'énergie verte. Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toits de l'hippodrome et du boulodrome du quartier Saint-Gervais, puis également sur les toits de certains bâtiments

Ecrit par le 22 juillet 2024

municipaux tels que la salle des fêtes, le Mille Club, le complexe sportif Cosec Emile Avy, et le gymnase Jean Légier. La Ville comptabilise donc 14 611 modules. Grâce à l'ensemble de ses installations, l'Isle-sur-la-Sorgue produit chaque année 10 495 150 Kwh, 7 047 kWc, soit l'équivalent de la consommation de 4 843 habitants. Ainsi, 2 497 tonnes de CO2 sont évitées chaque année.

V.A.